



# **COMMUNE DE LA NEUVILLE-ROY**

## **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **Du Lundi 5 décembre 2011 à 20h30**

Le lundi 5 décembre 2011, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur LAFFERRERE, Maire

**Présents** : Mrs, Mmes LAFFERRERE, MICHEL, VASSEUR, LEFEBVRE, LESUEUR, MARCEAU, LABBE, KRAL GREVIN,

**Absents** : Mme SIX a donné procuration à Mme KRAL, Monsieur VAN VOOREN à Madame GREVIN, Monsieur BELLOY à M. VALAT, Madame LEAL à Monsieur LAFFERRERE. M. VALAT

**Secrétaire** : M Thierry MICHEL

---

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres. Il prie de bien vouloir excuser Mesdames LEAL et SIX, Monsieur VAN VOOREN pour raisons de santé. Il fixe la date du prochain conseil municipal au Lundi 9 janvier 2012 à 20h30. Monsieur le Maire demande que soit ajouté à l'ordre du jour une nouvelle délibération concernant le renforcement BT/EP Aérien rue Pennellier. Aucune objection n'est formulée par les membres du conseil.

#### **1/ Désignation d'un secrétaire de séance.**

M. Thierry MICHEL est désigné Secrétaire de séance.

#### **2/ Approbation du dernier procès - verbal.**

Le procès-verbal du dernier conseil est approuvé à l'unanimité des membres.

#### **3/ Travaux salle des fêtes – Mise en conformité de la salle des fêtes (délibération)**

Monsieur le Maire rend compte de la réunion du mois dernier et des propositions faites par les membres sur les modifications à apporter au projet présenté par l'architecte. Les membres trouvent excessivement chère l'estimation de l'architecte, notamment pour ranger des tables et des chaises. Monsieur MICHEL propose que les chariots des tables soient coupés et re souder pour raccourcir leur longueur. Monsieur LESUEUR demande que soit étudiée la possibilité de créer une estrade qui permettrait de ranger les chariots de tables et les chaises en dessous. Monsieur le Maire propose qu'une fois la séance du conseil municipal levée, les membres se rendent dans la salle des fêtes. Il propose que Monsieur MICHEL et lui-même rencontre une nouvelle fois l'architecte. Aucune délibération n'est prise, le dossier chiffré sera représenté au conseil municipal du 9 Janvier 2012 pour obtenir une demande de subvention auprès de la D.T.E.R ) et de la réserve parlementaire de Philippe MARINI.

#### **4/ Travaux columbarium (délibération)**

Monsieur le Maire rappelle le dossier non retenu en 2011 pour finir la troisième et dernière tranche du Columbarium. Les membres du Conseil municipal, à l'unanimité décident d'inscrire au budget 2012 cette dépense et de solliciter l'Etat dans le cadre de la D.E.T.R pour une aide financière. Une remise à jour de la dépense est nécessaire. Ce dossier sera présenté avec son plan de financement pour janvier 2012.

#### **5/ Réseaux Eaux Pluviales – rue du Puits Notre Dame (délibération)**

Monsieur le Maire représente aux membres du Conseil Municipal le dossier des eaux pluviales de la Rue du Puits Notre Dame. Il fait part de la visite avec la caméra de la Lyonnaise des eaux des installations souterraines qui présentent de lourds dégâts. La caméra n'a pas pu aller explorer toute la canalisation. Une réactualisation du dossier est nécessaire. Les membres du Conseil Municipal décident de demander une nouvelle aide financière au Conseil Général de l'Oise pour l'exercice 2012. Ce

dossier, réactualisé, sera présenté au conseil municipal de Janvier 2012 avec son plan de financement pour l'exercice.

#### **6/ Achat d'un copieur (délibération)**

Monsieur le Maire informe que le copieur de la mairie, acheté le 31/10/2003 pour une somme de 5903.76 euros présente de sérieux coups de fatigue. La Maintenance est assurée jusqu'au 30/09/2012 par Ricoh, pièces et main d'œuvre. Après cette date, le contrat est caduc. A l'unanimité, les membres du conseil décident d'inscrire cet achat au budget 2012 et sollicite la réserve parlementaire du Député Olivier DASSAULT. Le dossier avec son plan de financement sera présenté au conseil de janvier 2012.

#### **7/ Achat d'un drapeau Français (délibération)**

Monsieur le Maire présente la demande de l'association locale de de l'UMRAC qui sollicite l'obtention d'un nouveau drapeau. Les membres du Conseil souhaitent un drapeau de qualité, résistant et qui fasse honneur à la commune. Les premiers devis parvenus en mairie permettent une première approche. Les membres du Conseil demandent l'aide de la réserve parlementaire du Député Oliver DASSAULT. Ce dossier sera présenté au conseil municipal de Janvier 2012 avec son plan de financement pour l'exercice.

#### **8/ Renouvellement du réseau BT aérien – Rue Pennellier**

Monsieur le Maire rappelle les propos tenus lors de la dernière séance de travail et informe qu'un contrat de mandat sera signé avec le SE60, celui-ci sera le maitre d'œuvre pour cette opération. Après présentation de la proposition du syndicat d'électricité 60 et vu la nécessité de procéder au renouvellement du réseau BT aérien, monsieur le Maire invite les conseillers à délibérer.

- Vu le Code de l'urbanisme et les éventuelles autorisations d'urbanisme délivrées par la commune,
- Vu la nécessité de procéder au renouvellement du réseau BT aérien,
- Vu le coût prévisionnel total des travaux T.T.C. établi au 1er28 décembre 2011 s'élevant à la somme de **64 560,30** euros (valable 3 mois)
- Vu le montant prévisionnel de la participation de la commune de **55 928,32** euros (sans subvention) ou **34 327,29** euros (avec subvention)
- Vu les statuts du SE 60 en date du 30 avril 2009

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE :**

- **Accepte** la proposition du Syndicat d'Electricité des travaux de renouvellement du réseau BT aérien,
- **Prend Acte** que le Syndicat d'Électricité de l'Oise demandera des subventions pour son compte et réalisera les travaux
- **Acte** que le montant total des travaux pourra être réévalué en fonction de l'actualisation en vigueur à la date de réalisation des travaux
- **Inscrit** au Budget communal les sommes qui seront dues au SE 60 selon le plan de financement prévisionnel joint
- **Autorise** le maire à signer une convention de mandat avec le président du SE 60

#### **9/ Autres travaux – achats 2012**

- Monsieur le Maire propose d'envisager l'achat d'une sonorisation pour les manifestations. Monsieur Olivier VASSEUR se propose de se charger de cet achat avant la fin de l'année.
- Monsieur le Maire propose aussi de récupérer un candélabre entreposé aux services techniques pour le mettre au terrain de pétanque et terrain de tennis.

#### **10/ Informations et questions diverses**

Monsieur le Maire :

- Informe des différentes manifestations, réunions à venir :
  1. Mardi 6 décembre : Réunion commission des impôts
  2. Mercredi 7 décembre : Réunion du S.E.E.O.
  3. Dimanche 11 décembre : Concert de Noël
  4. Mardi 13 décembre : Conseil Communautaire.
  5. Mercredi 14 décembre : Arbre de Noël des enfants, puis réunion du syndicat mixte Oise Aronde
  6. Samedi 17 décembre : Distribution des colis de Noël
  7. Lundi 19 décembre : Réunion du Syndicat « Le Moulin »
  8. Mardi 20 décembre : audition des candidats à la DSP gestion de l'eau

9. Samedi 31 décembre : Permanence à la mairie pour les inscriptions sur les listes électorales 2012 entre 9h00 et 11h00 (attention dernier délai). Les personnes doivent se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.
10. Mercredi 4 janvier : rendez-vous avec les HLM rue Guillotin
11. Vendredi 6 janvier Repas des conseillers municipaux avec les employés territoriaux.
12. Samedi 7 janvier : Vœux du Maire à 16h00

- Rend compte que :
  1. les travaux du point lumineux de la rue de la Gayolle devraient être terminés avant la fin de l'année.
  2. Que pour la modification du P.LU, il est nécessaire d'attendre la décision de l'OPAC et ne pas ouvrir cette modification.

Monsieur le Maire propose un tour de table.

- Monsieur VASSEUR rend compte que la fête de Noël se déroulera le mercredi 14 décembre après-midi. Il y aura deux projections de films ; l'une à 14h30 pour les plus petits, suivi du goûter et l'autre pour les plus grands ensuite.
- Monsieur LESUEUR rappelle les derniers articles du bulletin, qu'un comité de relecture se réunira et que le bulletin annuel devrait être prêt en début d'année 2012.
- Monsieur LABBE remercie toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin au cyclocross. Il remercie particulièrement les services techniques pour leur disponibilité. Cette manifestation a rencontré un vif succès malgré le temps maussade. Cette opération devrait se renouveler l'an prochain.
- Madame KRAL rend compte du déroulement du repas des personnes âgées. Celui-ci a été très apprécié aussi bien au plan de la restauration qu'au plan de l'animation..

N'ayant plus d'informations, ni de questions, Monsieur le Maire lève la séance à 22h00 et souhaite de très bonne fête à toute l'assemblée.

Conformément au décret 2010-783 du 8 juillet 2010, la séance du conseil municipal du 5 décembre 2011 a comporté une unique délibération comme suit :

1	Renouvellement du réseau BT aérien – Rue Pennellier	(délibération 2011-12-42)
---	---	---------------------------

Claude LAFFERRERE		Guillaume LABBE	
Thierry MICHEL		Jean-François VALAT	
Olivier VASSEUR		Annick KRAL	
Martine LEAL		Xavier VAN VOOREN	
Philippe LEFEBVRE		Béatrice GREVIN	
Nathalie MARCEAU		Valérie SIX	
Thomas LESUEUR		Jean BELLOY	